

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES



BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
; six mois 14 ;
; un an 25 ;

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAYAS-LAFFITE, BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 20 Juillet 1867.

BULLETIN.

Le *Moniteur* publie une circulaire du ministre de l'intérieur aux préfets, sur les prochaines élections. Dans un prochain numéro, nous en reproduirons les passages les plus importants.

Les détenus pour dettes l'ont échappé belle : la loi sur la contrainte par corps a failli être rejetée par le Sénat et il a fallu toute l'éloquence de MM. Rouher et Baroche pour la sauver. La Chambre haute s'est prononcée par 53 voix contre 46 pour la sanction.

Au Corps législatif, la discussion du budget continue. Répondant à une interpellation de M. Berryer sur l'apparition du choléra en Italie et dans d'autres contrées du sud-est de l'Europe, M. de Forcade de la Roquette a fait connaître que le typhus asiatique sévissait peu gravement cette année et que rien n'indiquait jusqu'à présent, qu'il dut s'avancer vers les régions occidentales. Au surplus, a dit l'honorable ministre, toutes les précautions sanitaires sont prises contre l'invasion du fléau, tant dans nos ports que sur la frontière terrestre.

Un télégramme de Berlin publié en dernières nouvelles par de grands journaux : « bien informés, » annonce que le prince Napoléon doit aller en mission à Copenhague. Nos lecteurs remarqueront que cette nouvelle nous a été donnée il y a quatre jours par notre correspondant parisien.

Les nouvelles extérieures sont peu importantes. L'Autriche poursuit courageusement ses réformes libérales ; la première Chambre vient d'adopter le projet de loi sur la responsabilité ministérielle.

En Italie, on continue la discussion sur le patrimoine ecclésiastique.

M. de Bismark poursuit sans dévier un instant ses petits plans d'unification. Ce ministre-cuirassier se prépare aussi à toutes les éventualités ; mais ses espions se font prendre en flagrant délit.

La Russie n'est pas satisfaite du verdict rendu par le jury de la Seine dans l'affaire Berezowski. Les Moscovites n'admettent pas les circonstances atténuantes dans les attentats contre la vie du Czar.

Ils prendront leur revanche en envoyant en Sibérie tous les Polonais qui n'auront pas embrassé la religion orthodoxe ; ils auront aussi la ressource des fusillades.

En Espagne, on découvre coup sur coup trois conspirations, on incarcère 2,000 citoyens. A part cela, le pays jouit de la plus parfaite tranquillité.

J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous transmet les dépêches télégraphiques suivantes :

CANDIE.

Athènes, 18 juillet (source grecque.)

D'après les nouvelles de Crète, du 15 juillet, Omer-Pacha n'a pu pénétrer dans Sphakia ; après diverses attaques contre Calierati, Asphendi, il a été repoussé avec de grandes pertes jusqu'au rivage. Méhemet-Pacha ayant pénétré avec cinq mille hommes dans les défilés d'Askyfo, y était serré de très-près par les insurgés. L'Arcadion a pu débarquer sur trois points son chargement, composé de volontaires et de munitions. Il a transporté à Syra 200 familles et quelques prisonniers turcs qui ont été mis immédiatement en liberté. Les insurgés se sont de nouveau emparés de la province de Lassithi.

Le gouvernement provisoire de Candie a communiqué aux consuls qu'il délivrera des lettres de marque pour la course contre la marine turque.

PRINCIPAUTES-DANUBIENNES.

Bucharest, 17 juillet.

La conduite du commandant turc, qui a fait précipiter dans le Danube dix israélites expulsés comme vagabonds, a produit, ici, une émotion comme plus vives. On assure qu'en présence de pareils procédés, le gouvernement roumain a renoncé à tout nouveau renvoi de vagabonds en Turquie.

Belgrade, 18 juillet.

Le consul général anglais, M. Longwort, vient d'entreprendre un voyage de trois semaines en Bulgarie, dans le but de procéder à une enquête sur l'état actuel des choses dans ce pays.

ANGLETERRE.

Londres, 19 juillet.

Le banquet donné hier, au Sultan, par la cité de Londres, a été magnifique. Le Sultan, répondant à l'Adresse qui lui a été présentée, a dit que le but de son voyage était de voir ce qui restait à faire en Turquie pour compléter l'œuvre commencée et ensuite de fortifier les bonnes relations entre l'Angleterre et la Turquie.

RUSSIE.

St-Petersbourg, 18 juillet.

Un ukase ordonne d'appliquer, à partir du 1^{er} septembre, la procédure publique et orale pour les autorités militaires telle qu'elle existe pour les autorités civiles, tout en la mettant d'accord avec les exigences de la discipline et les conditions du service militaire.

BAVIÈRE.

Manich, 18 juillet.

La Gazette de Bavière annonce que le roi partira samedi prochain pour Paris par le train express du soir. Sa Majesté arrivera à Paris dimanche soir.

AUTRICHE.

Vienne, 18 juillet.

La première chambre a adopté aujourd'hui, avec des modifications sans importance, la loi sur la responsabilité ministérielle, telle qu'elle avait été votée par la Chambre des députés. Elle a procédé ensuite à l'élection des délégués pour former la députation qui entrera en délibération avec la députation hongroise.

La Correspondance de Vienne tient de bonne source qu'il n'y a rien de vrai dans la nouvelle publiée par divers journaux que le roi de Hanovre aurait l'intention de transférer sa résidence à Paris.

Vienne, 19 juillet.

On lit dans la Nouvelle presse libre : « A l'occasion des persécutions barbares dirigées récemment contre les israélites, par les autorités roumaines de Galatz, le gouvernement impérial a fait connaître au consulat-général d'Autriche dans cette ville sa profonde indignation, en ajoutant qu'il donnait la plus sérieuse attention à cette affaire, n'importe la nationalité des victimes, que se soient des sujets autrichiens ou indigènes. »

ESPAGNE.

Madrid, 18 juillet, soir.

Un ordonnance du gouverneur fait connaître que les fêtes religieuses sont rédui-

tes à 13, et impose l'obligation rigoureuse de fermer les ateliers et les magasins les dimanches et les jours de fête.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix

Paris, 18 juillet.

La discussion sur la loi de la contrainte par corps a continué hier au Sénat : et vous pourrez par la lecture du *Moniteur* juger de la vivacité avec laquelle la loi a été combattue.

Il est un spectacle qui nous contriste, c'est de voir la répugnance, presque le mauvais vouloir, avec lequel les membres de nos deux assemblées politiques accueillent les projets de réformes libérales émanant de l'initiative du souverain. Le Sénat et le Corps législatif n'ont eu que des éloges et des applaudissements pour l'expédition du Mexique, et quand le Gouvernement veut, sinon affaiblir de nos codes, au moins corriger, adoucir une loi dont la sévérité ne s'accorde pas avec les progrès de notre époque, ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés qu'il obtient, après une lutte animée, le triomphe de ses idées. On se rappelle que la loi ne fut votée au Corps législatif que par une majorité de quelques voix et l'on sait qu'il y eut un grand nombre d'abstentions. Au Sénat, la lutte est encore plus vive et les ultra-conservateurs n'abandonnent pas facilement le terrain. M. Baroche, qui, lors de la discussion au Corps législatif était, disait-on, disposé à faire du vote de la loi une question de portefeuille, a été encore plus pressant au Sénat, il a redoublé d'instances et fait, en forme de conclusion, cette déclaration nette et précise : « Voyez si vous voulez infliger un blâme au Gouvernement. » La discussion a continué aujourd'hui.

Le fait important de la séance d'hier au Corps législatif a été le discours prononcé par M. Pelletan sur les bibliothèques communales et populaires. M. Duvergier, commissaire du Gouvernement qui lui a répondu, a rendu hommage à « ce développement de très-nobles sentiments. » Je ne veux pas analyser le discours du député de Paris, mais je crois devoir vous citer ces quelques paroles : « La bourgeoisie ? c'est l'épargne fait homme. C'est la dépense du travail à faire par le travail déjà fait. La bourgeoisie ? c'est cette classe inconnue de l'antiquité, cette merveilleuse création du progrès assez aisée pour monter au loisir de l'intelligence, et en même temps assez bornée

dans son aisance pour rester condamnée au travail, la première condition de toute moralité. » Et le *Moniteur* constate que cette fière définition de la bourgeoisie a été accueillie par des « marques d'assentiment sur un grand nombre de bancs. »

Une nombreuse réunion de députés à eu lieu, dit-on, ces jours derniers chez M. Thiers. D'après un bruit répandu, l'ancien ministre et plusieurs de ses collègues se proposaient de protester contre la lettre impériale adressée à M. Rouher, comme contraire à tous les usages des assemblées délibérantes. Nous ne savons si réellement il y a eu un projet sérieux de protestation, mais nous ne croyons pas qu'il y soit donné suite. Les honorables députés savent très-bien que nos ministres ne sont pas responsables devant les Chambres ; en outre la politique du gouvernement ayant été approuvée par le Corps législatif, il n'y a pas de raison constitutionnelle qui puisse justifier une protestation quelconque.

La plupart de nos journaux contentent le succès obtenu par M. le maréchal Niel pour son début oratoire : il a la parole claire et il exprime nettement sa pensée. On sait qu'il a en outre une qualité qui a droit à l'éloge du pays, c'est une activité infatigable : je ne sais pas si l'on pourra dire de lui qu'il a organisé la victoire ; mais il est certain qu'il a déjà placé l'armée en état de suffire dès à présent à toutes les éventualités. Il régit au ministère de la guerre une animation qui paraît tout à fait significative à ceux qui peuvent l'apprécier.

Nous commençons à recevoir des renseignements sur les faits qui ont signalé les derniers jours de l'Empereur Maximilien. M. de Keraty dans un travail que publie la *Revue des deux Mondes*, fournit la preuve du concours matériel prêt par les États-Unis à Juárez. Le malheureux prince a été vaincu bien plutôt par l'argent des États-Unis que par les forces militaires du parti libéral.

Mauvaise bourse : les variations des valeurs sont insignifiantes et les courtiers seuls font encore quelques petits bénéfices. Le bilan de la Banque accuse une nouvelle augmentation de l'encaisse qui dépasse 867 millions. Voilà les obligations mexicaines qui dégringolent à 116,50. On dit que la conversion est renvoyée à la prochaine session.

On a fait courir parmi certains groupes de spéculateurs le bruit que M. Danonotro ministre à Mexico, avait été fusillé par ordre de Juárez. Ce bruit, quoique personne ne voulut y ajouter foi, a causé une très-vive émotion. On disait aussi que par

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 21 JUILLET 1867.

— 12 —

L'ANGE DES FRONTIÈRES

— VIII —

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 19 juillet).

Après le départ de Dingle, Jenkins s'était fait une loi d'obéir à la lettre à ses instructions. Il se fit donc le plus petit possible en se pelotonnant à terre comme un hérisson. Il y avait une demi-heure à peu près qu'il était couché dans cette inconfortable position, quand il s'endormit profondément. Ce n'était pas son intention, le pauvre diable ; mais la fatigue de l'expédition et le temps qu'il avait passé sans dormir étaient trop pour lui ; il avait succombé au sommeil.

Il serait resté dans ce bienheureux sommeil, selon toute probabilité, jusqu'au retour de Dingle ; mais une circonstance tou-

accidentelle vint à se produire. Comme il dormait très-lourdement, son corps oscilla deux ou trois fois sur lui-même, et enfin le pauvre Jenkins se trouva tout de son long étendu sur le dos. En faisant ce mouvement, il porta ses mains en arrière et toucha, par un cas purement fortuit, un crapaud qui se trouvait à deux pas de lui. La créature immonde, effrayée, fit un bond et tomba en plein sur le respectable visage de notre conscript. Jenkins, désagréablement éveillé par cette dégoûtante bête, se leva sur son séant, et, sans avoir conscience du lieu où il se trouvait, il se mit à entamer un monologue plus ou moins confus et incohérent.

« Je voudrais bien savoir, dit-il, qui m'a ainsi insolemment frappé au visage... L'imperinent m'a presque fait tomber de mon lit... Ça ne peut être que Dingle... Oui, c'est bien là de ses façons. J'en ai le nez tout glacé... C'est singulier, ça, qu'un honnête homme ne puisse pas dormir quand il lui plait... Que c'est malhonnête, de déranger ainsi les gens ! Allons, Dick, couche-toi donc de ton côté... Tiens, mais Dingle n'est pas là ! Ces arbrisseaux... mais où diable suis-je donc ? »

Il jeta autour de lui des regards égarés. Peu à peu le souvenir de sa situation lui revint ; et alors il pensa, avec une vive appréhension, qu'il pouvait bien s'être trahi lui-même. Il écouta tout haletant, quelques

minutes, et, n'entendant rien, il se ras-sura ; et comme il était très-dormeur, il retomba bientôt dans un état presque complet d'insensibilité, mais sa quiétude devait peu durer.

Et en effet, deux Shawnies, qui passaient en ce moment à quelques pas de lui, l'avaient entendu. Ils se jetèrent sans bruit à plat ventre et rampèrent de son côté, juste à la minute où il tombait sans connaissance.

En même temps, un de ces petits chiens toujours courant, toujours quêtant, qu'on voit souvent rôder autour des villages indiens, avait fait la même découverte. Il sauta hardiment sur l'homme étendu, frôla sa joue de son nez froid et se mit à japper furieusement. Jenkins, électrisé, se souvenant des paroles de Dick : « En cas de surprise, fais feu et décampe, » saisit sa carabine, fit feu sur le chien et tourna les talons.

Sans ce malheureux petit chien, il était sauvé ! Les Indiens, le prenant pour un éclaireur, ahuris par son attaque imprévue, hésitaient et le laissaient gagner du terrain. Mais le maudit chien, qui n'avait pas été atteint, poursuivait à outrance notre conscript de ses aboiements furieux et le harcelait en courant devant lui pour embarrasser sa marche. Jenkins était trop troublé pour prendre garde à lui ; il s'embarraça les jambes dans le chien et

culbuta. Avant qu'il pût se relever, les Indiens étaient tombés sur lui et l'assourdissaient de leurs cris de triomphe.

« Pas de résistance... ou... toi mort ! Toi pas courir ? dit l'un des sauvages en mauvais anglais.

— Jérusalem ! ne me tuez pas, mes bons amis ; comment diable voulez-vous que je cours encore avec vous deux sur le dos... mais ne me tuez pas !

— Allons, debout ! et vite !

— Certainement... oui... volontiers... mais ne me tuez pas. »

L'un des sauvages s'était déjà emparé de sa carabine. Quand il fut relevé, les deux Indiens le prirent chacun par un bras en le serrant vigoureusement. Pendant ce temps, une vingtaine de sauvages étaient accourus et entouraient le groupe en dansant, gesticulant, criant, hurlant selon leur coutume en pareil cas : c'est avec ce cortège triomphal que Jenkins fit son entrée au cœur du village indien.

Pendant qu'on le conduisait ainsi, une vingtaine de sauvages battaient les environs pour s'assurer si d'autres blancs n'étaient pas embusqués dans le bois. Quant au prisonnier, on le conduisit dans une case, on le jeta la face contre terre, et on lui lia les mains derrière le dos. Ses pieds furent aussi étroitement attachés, de façon que le pauvre diable se croyait littéralement retenu entre les écrous d'un étai.

« Que diable ! disait-il à ses bourreaux, à quoi bon me traiter ainsi ? Quand je vous dis que je ne me sauverai pas ! Vous ne devriez pas douter de ma parole. »

Huit ou dix hommes furent désignés pour le garder ; mais pas un seul ne sembla faire la moindre attention à sa requête.

« Dis-donc, toi, vieux vilain païen, fit Jenkins en s'adressant à l'un d'eux, au lieu de me faire des grimaces à la porte, viens donc plutôt détacher ces cordes qui me coupent les poignets ! »

L'Indien, ne faisant pas plus attention à lui que ses camarades, Jenkins en conclut vraiment qu'il ne comprenait pas l'anglais. Il réitéra pourtant sa demande en beuglant de toutes ses forces, comme si le bruit pouvait suppléer à l'entendement. Mais, n'obtenant pas plus de réponse, il s'écria comme un enfant boudard :

« Eh bien ! non ! je ne veux pas qu'on me les détache ; et si tu le voulais, à présent, je ne te laisserais pas faire. »

Cependant, comme ses vainqueurs ne manifestaient aucune autre intention que de le garder à vue, Jenkins fit contre fortune bon cœur, et, bon gré, mal gré, se résigna à rester tranquille et à se taire.

La nuit se passa, une triste nuit pour le pauvre captif, sans qu'aucun changement vint améliorer sa position. Quant au som-